

Les opérateurs mobiles privés d'iPad en France

L'iPad d'Apple n'arrivera pas jusque chez les opérateurs lors de son lancement en France fin mai. C'est en tout cas l'information révélée par le quotidien *Les Echos* ce mercredi 28 avril. La tablette sera « *vendue en ligne, dans certains Darty et [dans] certaines Fnac de France qui ont un espace spécifique pour les produits de la marque californienne, ainsi que dans les deux seuls Apple Store de l'Hexagone, à Paris et à Montpellier* ».

L'information est **un soufflet pour les opérateurs** Orange, SFR et Bouygues Télécom, qui n'étaient, visiblement, pas au courant.

Les tarifs des forfaits 3G restent un mystère

« *Aucun commentaire* » chez Bouygues Télécom. « *C'est une décision d'Apple, nous n'avons aucune déclaration à faire là-dessus* », réplique ce dernier. Même surprise chez Orange qui « *ne peut rien dire pour le moment. Mais ce qui est sûr, c'est que fin mai, en France, en Suisse, au Royaume-Uni et en Espagne, il y aura des offres* ». Oui, mais quelles offres ?

La [page Web](#) de l'opérateur dédiée au sujet ne nous renseigne pas davantage : « *Orange proposera très bientôt des forfaits tout spécialement conçus et adaptés à l'utilisation de l'iPad en version Wi-Fi et 3G.* » Même niveau de « [vacuité](#) » chez SFR.

La somme de ces forfaits, comme celles de l'iPad en Europe, restent ainsi les grandes inconnues de l'histoire. Car s'ils sont **vendus 499 dollars et 629 dollars aux Etats-Unis**, respectivement pour l'iPad wifi et pour l'iPad 3G (et wifi), les prix en euros n'ont toujours pas été communiqués. Il n'est pas sûr que la parité (un dollar est égal à un euro) soit respectée. Apple France confirme d'ailleurs que ce sont les modèles wifi+3G qui seront livrés en France.

Les opérateurs déçus de leur « mission » par Apple

Par ailleurs, compte-tenu du prix pour le moins conséquent de ces ardoises numériques, il semble clair que **les opérateurs ne pourront pratiquer des tarifs très élevés pour leurs forfaits**. Et ce, même si, comme le fait remarquer un opérateur mobile aux *Echos*, « *le problème, c'est que, pour obtenir une bonne résolution sur l'écran de l'iPad, la tablette consomme 10 fois plus de bande passante qu'un iPhone. Or on ne peut pas faire payer les forfaits de l'iPad 10 fois plus cher que ceux de l'iPhone...* ».

La décision prise par Apple relègue complètement les **opérateurs au second plan**. Lors de l'achat en magasin de l'iPad, les clients n'auront qu'à choisir leur opérateur et le vendeur de la Fnac ou Darty cochera le type de forfait choisi. Ensuite, rapporte le quotidien économique, « *Apple se chargera de contacter l'opérateur concerné pour lui commander la carte SIM correspondante – qui doit permettre à l'appareil de se connecter au réseau 3G – et lui donner les coordonnées bancaires de son client afin de le débiter du montant mensuel correspondant au forfait souhaité.* » Pourquoi faire simple...

(Article mis à jour à 17:51)